

Meilleurs vœux pour l'année qui vient, le SNUEP-FSU sera là pour une année 2024 de combats collectifs, unitaires, qui font du commun !

■ Le Conseil supérieur de l'Éducation (CSE) examinait, ce 8 janvier, un projet d'arrêté "modifiant l'arrêté du 21 novembre 2018 relatif aux enseignements dispensés dans les formations sous statut scolaire préparant au baccalauréat professionnel". Ce texte aurait dû être examiné par le CSE le 14 décembre, mais le boycott des organisations syndicales avait empêché le quorum d'être réuni. Une "séance de repli" était donc organisée ce jour.

■ Lors du CSE du 8 janvier 2024, aucune organisation, qu'elles soient syndicales, associations de parents et même le Medef, n'a voté le texte présenté par le ministère, et porté par Carole Granjean : 58 contres et 18 abstentions



■ Vœu au CSE du 8 janvier 2024 (54 pour, 0 contre, 3 abstentions, 15 refus de vote)

Nos organisations syndicales FSU (SNUEP, SNES, SNEP), FO (SNETAA-FO, SNFOLC), CGT Éduc'action, SGEN-CFDT, Fep-CFDT, SNALC, Sud éducation, SNEC-CFTC, la CNT-FTE, SPELC, Les Lycéens, UsL, la FAGE, Union Etudiante et la FCPE font le constat que le texte proposé par le ministère va engendrer des bouleversements majeurs qui auront des impacts lourds sur les conditions d'études des lycéen·nes professionnel·les et les conditions de travail de l'ensemble des professeur·es de lycée professionnel. Des questions centrales pour l'organisation de la rentrée 2024 ont été posées et sont restées à ce jour sans réponse. Les textes concernant les modalités d'organisation et d'évaluation de l'oral de projet comme celui concernant les parcours diversifiés ne sont pas connus. De plus, ce texte acte, pour une nouvelle fois, des pertes d'heures pour les élèves sur l'ensemble du cycle du bac pro, ce qui reste inadmissible pour nous ! [Lire la suite](#)

■ Nouveau revers pour la réforme des lycées pros

Le texte qui porte l'ambition d'imposer une mesure phare de la réforme des lycées pros en augmentant les stages en entreprise de 6 semaines en Terminale bac pro vient d'obtenir un avis très largement défavorable par le conseil supérieur de l'Éducation ce lundi 8 janvier. Avec 50 votes contre et 18 en abstention, ce texte n'a même pas recolté une seule voix favorable - malgré la présence du MEDEF et des chambres consulaires (...) [Lire la suite](#)

Un communicant aux accents libéraux à la tête du gouvernement : Suite à la "démission" d'Elisabeth Borne, Gabriel Attal vient d'être nommé Premier ministre par le Président de la République. [Lire la suite](#)

Pour faire reculer la réforme Grandjean des lycées pros, mobilisation massive le 1er février 2024



Depuis plus d'un an une intersyndicale large et unie, dénonce et s'organise pour lutter contre la réforme des lycées professionnels. Notre mobilisation et notre détermination ont permis des reculs de la part de la ministre déléguée C. Grandjean. [Lire la suite](#)

Préparation du congrès académique et activités syndicales

Dans le cadre de la préparation du congrès national du SNUEP-FSU [25 et 26 janvier à Bordeaux], le secrétariat académique une série d'activités depuis la rentrée, en particulier deux réunions du Bureaux académique et un stage de formation syndicale consacré à l'actuelle « réforme de la voie professionnelle »



Le 9 janvier 2024, réunion Bureau académique dans le nouveau local du SNUEP-FSU



Le 19 décembre 2023 : stage de formation syndicale au Lycée Marcel Dassault à Mérignac.



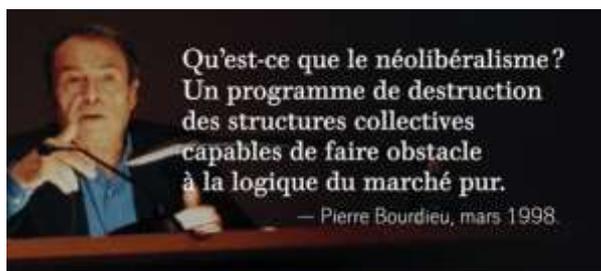
Les chauffeurs de la République au service de la famille de la ministre Grandjean

Les chauffeurs de la ministre chargée de la formation professionnelle se sont plaints auprès de l'administration que leur mission de service public soit souvent transformée en mission de services privés. La ministre rétorque que ce sont les chauffeurs eux-mêmes qui proposent de dépanner.

[Lire aussi l'article du Café pédagogique](#)

Apprentissage : des chiffres en trompe l'œil / Billet de Christian Sauce

Christian Sauce, enseignant en lycée professionnel pendant plus de trente ans, se voit comme un « lanceur d'alerte ». Depuis plusieurs années, il sensibilise les enseignants sur ce qui se joue dans l'enseignement professionnel et l'apprentissage. Aujourd'hui, il livre aux lecteurs et lectrices du Café pédagogique son analyse sur les deux dernières publications de la... [Lire la suite](#)



Voie pro : comment la Nouvelle-Aquitaine compte laisser la main aux lycées pour proposer la carte des formations 2025

« La Nouvelle-Aquitaine est une des premières à avoir validé sa carte des formations professionnelles 2024 dès le 6 novembre. Un remaniement de la filière tertiaire dans la métropole bordelaise s'y esquisse mais la carte, à l'échelle de la région, reste relativement stable. Loin des 6% de révision prônés par la ministre Carole Grandjean. FSU et Unsa s'attendent à plus de bouleversements pour la rentrée suivante. Une carte 2025 pour laquelle ces syndicats réclament plus de concertation en amont. Région et autorités académiques assurent partager avec eux tous les indicateurs issus des outils de pilotage, qu'ils soient national ou régional. L'an prochain, ces données seront directement à la disposition des EPLE, afin que leurs équipes fassent leurs propres propositions d'évolution de leur offre. Avec l'appui des corps d'inspection. » **AEF Infos**

La semaine des lycées professionnels dans l'académie de Bordeaux :

« Cette semaine est l'occasion privilégiée de **valoriser l'excellence de la voie professionnelle**, tant dans l'organisation de ses enseignements, dans les pédagogies mises en œuvre (notamment pédagogie du projet, travail en équipe et petits groupes d'élèves, réalisation du chef-d'œuvre,...), que dans la diversité des parcours offerts aux jeunes (apprentissage, alternance en PFMP, mobilité internationale, emploi ou poursuite d'études après le diplôme) et des espaces d'incarnation (CMQ, lycées des métiers, internats).»

<https://www.ac-bordeaux.fr/semaine-des-lycees-professionnels-2023-128026>

C'est insupportable ! L'apprentissage est encore cité en 1^{er} et mis en avant sans arrêt.

L'IGESR souhaite continuer à favoriser l'accession des bacheliers pros au BTS sur avis du conseil de classe

“On observe un indéniable effet positif des avis favorables sur l'accession en section de technicien supérieur pour les bacheliers en disposant.” L'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche publiait, lundi 4 décembre, un [rapport](#) sur le dispositif permettant depuis 2017 l'affectation prioritaire en STS des bacheliers professionnels ayant obtenu un avis très favorable du conseil de classe de leur établissement d'origine.

La mission précise que “de manière générale, la réussite des bacheliers professionnels à l'examen du brevet de technicien supérieur est inférieure de 15 à 25 points à celle des autres types de baccalauréats”, est par exemple indiqué que “les établissements qui n'accueillent pas d'élèves en formation en baccalauréat professionnel connaissent mal le parcours des élèves au LP. Il arrive que des enseignants de STS s'interrogent sur les faibles connaissances acquises par les élèves pendant leur baccalauréat professionnel et estiment qu'il ne faudrait pas que ces élèves soient affectés en STS. Certains émettent le souhait d'une année propédeutique à l'entrée en STS.”

Malgré ces constats le ministère ne cesse de réduire le nombre d'heures d'enseignement des élèves de la voie professionnels. Ainsi tout est fait pour limiter leur orientation vers le BTS !

CAPLP : 15 % de baisse du nombre de postes offerts aux concours externes 2024. La répartition par discipline

Concours externe : 1 187 postes (- 183 par rapport à 2023) !

La répartition des postes aux concours (externe et 3ème concours) de recrutement de professeurs des lycées professionnels est publiée au JO du jeudi 14 décembre ([ici](#)). Les variations les plus importantes sont indiquées ci-dessous :

- Biotechnologies, option santé-environnement : 150 postes (- 30)
- Design et métiers d'art option design : 37 postes (- 13)
- Génie électrique, option électrotechnique et énergie : 30 postes (- 16)
- Génie mécanique, op mait des véhicules, machines agricoles, engins de chantier : 25 postes (- 14)
- Lettres - histoire et géographie : 145 postes (- 15)
- Mathématiques - physique chimie : 215 postes (- 30)

Augmentation des demandes de protection fonctionnelle des personnels de l'EN

L'augmentation de la protection fonctionnelle constatée entre 2020 et 2021 s'est poursuivie en 2022, indique la DAJ (direction des affaires juridiques des ministères de l'Education nationale qui rappelle que celle-ci "constitue une obligation pour l'administration".

Les demandes en la matière émanaient l'an dernier des personnels enseignants du premier degré, (y compris les directeurs d'école) pour 1 338 d'entre elles (+ 170 par rapport à 2021), des personnels enseignants du second degré pour 1 401 d'entre elles (+ 251), de personnels de direction du second degré pour 470 d'entre elles (+ 7) et de personnels d'éducation et d'orientation du second degré pour 245 d'entre elles (+ 44).

Elles concernent principalement des atteintes morales (diffamation, menaces, injures publiques, outrages), des atteintes physiques (8,3 %), des actes de harcèlement (9,6 %), des atteintes aux biens (7,3 %) et des poursuites pénales contre l'agent (ces données concernent l'ensemble des personnels des trois ministères, et non pas seulement le MENJ). La protection fonctionnelle a donné lieu à la mise en œuvre de 3 166 actions, et dans plus d'un tiers des cas, d'une assistance juridique.

Le dossier complet [ici](#)

Agressions contre les enseignants : la police et la gendarmerie nationales incitent au dépôt de plainte "systématique"

Sans en donner le détail, selon la policière, le service statistique du ministère de l'Intérieur "met en exergue une augmentation des violences physiques, mais également des atteintes à la dignité et à la personnalité au préjudice de la communauté des enseignants". "Sur les trois dernières années, l'année 2021 a été une année de pic très importante. Je pense que ça correspond aussi aux suites de l'assassinat de Samuel Paty [...]. L'année 2022 a été un peu moins importante que 2021 mais se [situe] quand même dans une dynamique de progression par rapport à l'année 2020. C'est un phénomène qui s'installe et qu'il nous faut bien évidemment prendre en compte", assure Céline Berthon.

Les numéros 2 de la police et de la gendarmerie nationale plaident, mercredi 13 décembre 2023, en faveur d'un dépôt de plainte "systématique" par les enseignants menacés ou agressés. C'est ce qu'ils soutiennent devant la commission d'enquête sénatoriale consacrée à ce sujet.

Attention : La DPE fixe le 11 janvier 2024 comme date impérative de retour des demandes de temps partiel.

L'allocation des lycéens professionnels est exonérée de CSG

La « réforme de la voie professionnelle » prévoit la mise en place d'une indemnisation des périodes de formation en milieu professionnel. Cette allocation de stage, financée par l'État, doit être versée à partir de la rentrée 2023-2024 par l'Agence de services et de paiements à tous les lycéens de l'enseignement professionnel afin de "reconnaître leur engagement dans la réalisation de leur formation et de valoriser leur période de formation en milieu professionnel". L'article 10 de la [loi de financement de la sécurité sociale pour 2024](#), publiée le 27 décembre 2023 au Journal officiel, vise à ce que les stagiaires lycéens professionnels bénéficient du même traitement social que les stagiaires de la formation professionnelle, en voyant leur allocation exonérée de CSG, ou de "contribution sociale sur les revenus d'activité et sur les revenus de remplacement".

Adhésion 2023-2024

Le SNUEP, avec la FSU, la force collective pour la défense des personnels, du métier et du système éducatif !

Adhérez et faites adhérer !

